

Image not found or type unknown



Mariage en martinique ,,,,

Par **FRANCE83**, le **07/04/2011 à 06:59**

Bonjour,nous aimerions nous marier en Martinique, nous y avons des AMIS . Nous habitons dans le VAR . Cela est-il possible et quelles seraient les démarches à faire dans ce cas ?
Merci de votre réponse .

Par **mimi493**, le **07/04/2011 à 08:08**

En France, on se marie dans la commune où un des époux a un domicile (pas forcément sa résidence principale).rnSouvent, pour se marier dans la ville de son enfance, un parent, y vivant toujours, fait une attestation d'hébergement pas vraiment le reflet de la vérité. Le maire ferme les yeux et accepte de marier, soit il refuse.

Par **FRANCE83**, le **07/04/2011 à 08:27**

Merci de votre réponse , je m'en doutais un peu ! Bonne journée à tous !